



Mise à jour de la députée sur la COVID-19



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

HEATHER McPHERSON

Députée Edmonton Strathcona

Heather McPherson MP HMcPhersonMP Heathermacnow www.heathermcpherson.ndp.ca

Le 23 avril 2020

Chers amis,

Le printemps a été très éprouvant.

Il a été particulièrement éprouvant pour tant d'entre nous qui pleurent la perte d'un être cher sans pouvoir s'entourer de leurs parents et amis, sans ces traditions qui nous réconfortent.

J'espère que vous allez bien malgré tout et que vous parvenez à traverser ces temps incertains et particulièrement difficiles. Je suis à votre disposition peu importe votre besoin ou votre problème. N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez besoin d'aide.

La COVID-19 a complètement bouleversé nos vies. Qui aurait cru il y a quelques mois que la chose la plus importante qu'il serait possible de faire pour aider autrui serait de rester chez soi? Cela demeure la meilleure chose à faire : se laver les mains, rester chez soi dans la mesure du possible et pratiquer l'éloignement physique lorsqu'on doit sortir. Ces simples consignes peuvent sauver des vies.

Cette pandémie fait des ravages parmi nos travailleurs de première ligne. En faisant notre part, nous les protégeons tout en nous protégeant nous-mêmes. Je sais que vous partagez ma gratitude à l'égard de tous les travailleurs de première ligne, qu'il s'agisse des infirmières, des médecins et autres professionnels de la santé, ou encore des personnes qui les aident; des professionnels des services sociaux qui prennent soin des personnes âgées, des familles et des populations vulnérables; sans oublier ceux qui se sont révélés essentiels à notre survie, comme les employés d'épicerie et de pharmacie, les camionneurs et les conducteurs de véhicules de transport en commun, les facteurs et j'en passe.



13 mars 2020 — La députée Heather McPherson s'adresse aux médias à propos de la réponse du gouvernement à la COVID-19.

Je suis aussi reconnaissante envers notre extraordinaire communauté. Vous avez été si nombreux à communiquer avec moi ces dernières semaines. Vous m'avez parlé de vos défis et de vos craintes, mais vous m'avez aussi présenté des idées et des solutions. Vous avez été nombreux à me faire part de votre inquiétude pour le sort d'autrui et c'est avec joie que j'ai constaté à quel point vous appuyez l'amélioration de nos systèmes de soutien social, en particulier à un moment où tellement de nos concitoyens peinent à joindre les deux bouts.

C'est un exercice d'humilité que de voir cette pandémie à travers les yeux des personnes qui en subissent le plus les effets, soit nos aînés et les populations vulnérables, ceux et celles qui

doivent s'isoler, les personnes qui sont obligées de choisir entre leur santé et le paiement des factures, ceux et celles qui doivent prendre soin de leurs enfants ou d'autres personnes, les gens qui ont perdu leur emploi, et ceux qui ont perdu espoir.

Pour bien des Albertains, la crise de la COVID-19 est une épreuve de plus à surmonter. Comme vous le savez, même avant la pandémie de COVID-19, l'Alberta était frappée par l'effondrement de son économie, des pertes d'emploi massives et un taux de chômage sans précédent, des prix de l'énergie en chute libre et d'importantes coupes dans les soins de santé, les institutions et les services provinciaux.

Suite au verso

To read this report in English, visit,
<https://heathermcpherson.ndp.ca/news/covid-19-update-members-report>

Soutien aux particuliers

Prestation canadienne d'urgence (PCU)

La Prestation canadienne d'urgence (PCU) offre 2 000 \$ toutes les quatre semaines pour un maximum de 16 semaines. Elle est offerte du 15 mars au 26 septembre.

La PCU aide les travailleurs touchés par la pandémie. Elle se limite aux travailleurs qui ont cessé de travailler ou dont le revenu est inférieur à 1 000 \$ (sur une période de 4 semaines) en raison de la COVID-19, ou aux travailleurs en chômage qui ont épuisé leurs prestations d'assurance-emploi depuis le début de 2020.

Exigences d'admissibilité :

- Ne pas avoir quitté son emploi volontairement
- Avoir touché un revenu d'au moins 5 000 \$ en 2019 ou au cours des 12 derniers mois en tant qu'employé ou travailleur autonome, ou des prestations de congé de maternité ou de paternité provenant d'un programme provincial ou fédéral
- Résider au Canada et avoir un numéro d'assurance sociale en règle

Vous devez faire la demande de cette prestation pour l'obtenir.

Faites une demande en ligne :

<https://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae/pcusc-application.html>

Faites une demande par téléphone au :

1-800-959-2019 ou au 1-800-959-2041.

Ligne d'aide automatisée : 1-833-966-2099

Note : Vous devez remplir des rapports si vous recevez la PCU par l'entremise d'une application de l'assurance-emploi. La PCU est un revenu imposable, mais les impôts ne sont pas prélevés à la source.

<https://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae/pcusc-application/questions.html>

Prêts aux étudiants

Les remboursements du Programme canadien de prêts aux étudiants et du prêt canadien aux apprentis ont été suspendus du 30 mars au 30 septembre 2020, et les intérêts ne s'accumuleront pas.

<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/avis/coronavirus.html>

Report d'hypothèque

Les Canadiens peuvent communiquer avec leur institution financière pour demander un report de paiements d'hypothèque pouvant aller jusqu'à six mois si leur revenu baisse ou cesse en raison de la COVID-19.

Note : Un report repousse les paiements à une date ultérieure, mais les intérêts continuent de s'accumuler pendant la période du report. Avec certaines banques, le report de l'hypothèque peut avoir une incidence sur la cote de crédit du demandeur.

<https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/finance-and-investing/mortgage-loan-insurance/the-resource/covid19-understanding-mortgage-payment-deferral>

Date limite de production de la déclaration de revenus

La date limite de production de la déclaration de revenus a été reportée au 1er juin.

Note : Les Canadiens qui reçoivent des prestations d'allocation canadienne pour enfants ou un crédit de TPS devraient produire leur déclaration de revenus dès que possible afin d'assurer le calcul approprié de leurs prestations.

<https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/campagnes/mise-a-jour-covid-19/dates-declarations-paiement-covid-19.html>

Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR)

Le montant minimum de retrait des FERR a été réduit de 25 % pour 2020.

<https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/administrateurs-regimes-enregistres/regimes-enregistres-epargne-retraite-fonds-enregistres-revenu-retraite-reer-ferr/enonce-economique-mesure-reer-ferr.html>

Allocation canadienne pour enfants

Les Canadiens admissibles recevront 300 \$ de plus par enfant pour l'exercice 2019-2020 à compter du mois de mai.

<https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/campagnes/mise-a-jour-covid-19/augmentation-ace-covid-19.html>

Versement spécial de TPS

Les Canadiens admissibles ont reçu un versement spécial du crédit pour la TPS le 9 avril. Ce versement était équivalent au total maximum prévu pour 2019-2020 et s'ajoutait à toute remise habituelle.

<https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/prestations-enfants-familles/ctpstvh-augmentation-covid-19/foire-aux-questions-ctpstvh-augmentation-covid-19.html>

Vous trouverez des liens vers tous les programmes sur mon site Web.

Soutien aux petites entreprises et aux organismes à but non lucratif

Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)

Le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes permet d'accorder des prêts sans intérêt jusqu'à concurrence de 40 000 \$ aux petites entreprises et aux organismes à but non lucratif touchés par la COVID-19 en vue de les aider à payer leurs coûts de fonctionnement.

Les emprunteurs admissibles peuvent obtenir une radiation de 25 % de leur prêt (jusqu'à concurrence de 10 000 \$) s'ils remboursent le prêt au plus tard le 31 décembre 2022.

Pour être admissibles, les entreprises ou les organismes à but non lucratif doivent avoir versé entre 20 000 \$ et 1,5 million de dollars de revenus d'emploi en 2019. Les petites entreprises et les organismes à but non lucratif peuvent soumettre une demande à leur institution financière.

<https://ceba-cuec.ca/fr/>

Subvention salariale d'urgence du Canada – 75 % (SSUC)

La Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) aide les entreprises de toutes tailles et de tous les secteurs qui ont souffert d'une baisse d'au moins 15 % de leurs revenus bruts en mars, et d'au moins 30 % en avril et en mai. Cette subvention salariale couvre 75 % des salaires des employés jusqu'à concurrence de 847 \$ par semaine par employé.

Ce programme est rétroactif au 15 mars et devrait se poursuivre jusqu'au 6 juin 2020.

Les employeurs admissibles à la SSUC ont droit au remboursement complet de certaines cotisations de l'employeur à l'assurance-emploi et au RPC en ce qui concerne les employés qui sont en congé avec solde.

Les demandes peuvent être soumises à partir du 27 avril à partir du portail Mon dossier d'entreprise de l'ARC : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/services-electroniques/services-electroniques-entreprises/dossier-entreprise.html>

<https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/subvention/subvention-salariale-urgence.html>

Subvention salariale temporaire de 10 %

La subvention salariale temporaire de 10 % pour les employeurs est une mesure d'une durée de trois mois qui permettra aux employeurs admissibles de réduire le montant des retenues à la source à remettre à l'Agence du revenu du Canada (ARC). La subvention équivaut à 10 % de la rémunération versée du 18 mars 2020 au 19 juin 2020, jusqu'à concurrence de 1 375 \$ pour chaque employé admissible et un montant maximum total de 25 000 \$ par employeur.

Les employeurs n'ont pas besoin de demander la subvention. Ils doivent la calculer eux-mêmes, puis réduire les versements des retenues à la source en conséquence. La subvention est imposable et doit être déclarée comme revenu dans l'année pour laquelle elle est reçue.

Note : Les programmes de subvention salariale ne sont pas cumulatifs. Les subventions reçues dans le cadre d'un programme seront déduites de l'autre programme.

<https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/campagnes/mise-a-jour-covid-19/foire-aux-questions-subvention-salariale-temporaire-petites-entreprises.html>

Taxes

Les versements de la TPS et des droits de douane peuvent être reportés au 30 juin. L'impôt sur le revenu dû par les entreprises entre aujourd'hui et le mois de septembre peut être reporté après le 31 août.

<https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/nouvelles/2020/03/soutien-supplementaire-aux-entreprises-canadiennes-pour-faire-face-aux-repercussions-economiques-de-la-covid19.html>

Vous trouverez des liens vers tous ces programmes sur mon site Web.

Autres annonces

(Aucun détail disponible en date du 23 avril. Consultez le site www.heathermcperson.ndp.ca pour toute mise à jour.)

Travailleurs essentiels : Complément de salaire

Un complément salarial temporaire a été annoncé le 15 avril à l'intention des travailleurs jugés essentiels dans la lutte contre la COVID-19 qui gagnent moins de 2 500 \$ par mois.

Étudiants :

Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants

La Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants, annoncée le 22 avril, permettra aux étudiants actuels et à ceux qui sont diplômés depuis décembre 2019 et qui ne peuvent trouver de travail en raison de la COVID-19 de recevoir 1 250 \$ par mois de mai à septembre.

Entreprises :

Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial

L'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC), annoncée le 16 avril, prévoit des prêts, y compris des prêts-subventions, aux propriétaires d'immeubles commerciaux qui, à leur tour, accorderont une remise de loyer aux petites entreprises pour les mois d'avril, de mai et de juin.

Organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport : Fonds d'urgence relatif à la COVID-19 pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport

Ce fonds est destiné à aider à répondre aux besoins financiers des organisations touchées de ces secteurs afin qu'elles puissent continuer à soutenir les artistes et les athlètes.

Vous avez des questions ou des problèmes?

Veuillez communiquer avec mon bureau par courriel à l'adresse heather.mcperson@parl.gc.ca ou en téléphonant au **780-495-8404**.

Suite de la page couverture

Je crois que le gouvernement fédéral doit jouer un rôle important pour aider l'Alberta à traverser cette période difficile. Depuis le mois d'octobre, j'ai demandé à maintes reprises des investissements massifs afin d'aider la province à créer des emplois et des débouchés et à bâtir les infrastructures physiques, intellectuelles et technologiques nécessaires pour faire en sorte que les Albertains puissent jouir d'un avenir économique durable. Je continuerai de préconiser des solutions rentables pour le simple citoyen de l'Alberta et non pour les PDG et leurs actionnaires.

Nous allons surmonter cette crise ensemble et nous en sortirons grandis, mais cela va prendre du temps, et les choses ne reviendront pas comme elles l'étaient. Et c'est bien ainsi. Nous avons l'occasion de faire en sorte de construire une société qui profite à tous.

Nous avons l'occasion de repartir à zéro et de bâtir un nouvel avenir avec de bons emplois pour les Albertains dans une économie diversifiée. Nous pouvons avoir une économie qui ne repose pas sur un seul secteur, mais sur l'ingéniosité, la créativité et l'esprit d'entreprise des Albertains. Nous pouvons faire en sorte que notre économie soit davantage centrée sur notre leadership dans les domaines de l'industrie, de l'énergie, de l'innovation, des nouvelles technologies, de l'agriculture et de la culture.

Nous avons l'occasion de réagir à la crise climatique avec un plan cohérent fondé sur la création d'emplois et l'infrastructure énergétique.

Je suis optimiste.

Je vois la force et la dignité avec lesquelles les gens font face aux problèmes actuels. Je vois la créativité, l'ingéniosité et, surtout, la bonté – la bonté de milliers de personnes qui prennent soin les unes les autres d'une multitude de façons tout en attendant de pouvoir à nouveau se rassembler. N'oubliez surtout pas que nous sommes là pour vous.

Mon équipe et moi avons déjà aidé des centaines de personnes à résoudre des problèmes liés à la COVID-19 et aux programmes d'aide fédéraux. J'ai embauché d'autres personnes pour aider à alléger toute la charge de travail supplémentaire que cette crise a générée. Même si nous ne sommes pas physiquement au bureau en ce moment, nous vérifions nos courriels et nos messages téléphoniques sept jours sur sept.

Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour vous aider et aider notre communauté à traverser cette crise.

Je vous offre mes sincères salutations. J'espère avoir de vos nouvelles et, bientôt, de vous revoir en personne.



À VOTRE SERVICE

Mon équipe et moi sommes prêts à aider les habitants de la circonscription qui ont des questions au sujet de la COVID-19, des programmes d'aide fédéraux et de tout autre sujet de compétence fédérale. Veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante : heather.mcpherson@parl.gc.ca.

Mon bureau de circonscription d'Edmonton peut répondre à vos questions sur :

- l'assurance-emploi;
- la citoyenneté et l'immigration;
- l'Agence du revenu du Canada (ARC);
- le Régime de pensions du Canada (RPC), la Sécurité de la vieillesse (SV) ou le Supplément de revenu garanti (SRG);
- le Programme canadien de prêts aux étudiants;
- les autres programmes et services offerts par le gouvernement fédéral.

Mon bureau d'Ottawa peut vous aider à :

- obtenir des renseignements sur les projets de loi, les lois, les politiques et les déclarations à la Chambre des communes;
- présenter une pétition à la Chambre des communes;
- visiter la Chambre des communes et assister à la période des questions.

Salutations et messages de félicitations

C'est avec plaisir que je vous enverrai ou que je vous aiderai à obtenir un message pour souligner un anniversaire de naissance, un anniversaire de mariage ou une autre occasion spéciale.

Heather McPherson, députée

Anniversaire de naissance ou autre, obtention d'un diplôme, cérémonie de citoyenneté ou autre occasion.

Premier ministre

Anniversaires de naissance : à partir de 65 ans, à intervalles de cinq ans

Anniversaires de mariage : à partir du 25e anniversaire, à intervalles de cinq ans (préavis d'au moins six semaines requis)

Gouverneure générale

Anniversaires de naissance : à partir de 90 ans, à intervalles de cinq ans

Anniversaires de mariage : à partir du 50e anniversaire, à intervalles de cinq ans (préavis d'au moins huit semaines requis)

Sa Majesté la reine

Anniversaires de naissance : à partir de 100 ans, à intervalles de cinq ans

Anniversaires de mariage : à partir du 60e anniversaire, à intervalles de cinq ans (préavis d'au moins huit semaines requis)

Programmes et services offerts par le gouvernement

Vous pouvez obtenir des renseignements sur les programmes et les services offerts par le gouvernement du Canada en composant le 1-800-O-CANADA (1-800-622-6232); ATS : 1-800-926-9105, en consultant le www.canada.ca ou en vous rendant dans un Centre Service Canada.

Produire votre déclaration de revenus

Pour obtenir des formulaires d'impôt, téléphonez à l'ARC au 1-800-959-8281. Vous pouvez aussi consulter le www.canada.ca/fr/impots pour commander ou imprimer des formulaires.

Prestations pour aînés

Pour obtenir des renseignements sur le RPC, la SV, le SRG et d'autres prestations pour aînés, consultez le www.canada.ca/fr/services/prestations/pensionspubliques.html

Trouver un emploi

Pour obtenir un soutien à la planification de carrière, une aide à la recherche d'emploi et connaître les possibilités d'emploi, visitez le site du Guichet-Emploi au www.guichetemplois.gc.ca.

Programme canadien de prêts aux étudiants

Pour obtenir des informations sur la façon de présenter une demande de prêt étudiant ou d'obtenir une aide au remboursement, consultez le site www.canada.ca/fr/services/prestations/education/aide-etudiants.html.

Coordonnées d'Heather McPherson

Courriel: heather.mcpherson@parl.gc.ca

À Edmonton

10045, 81e Avenue
Edmonton (Alberta) T6E 1W7
Téléphone : 780-495-8404
Télécopieur : 780-495-8403

À Ottawa

Chambre des communes
Édifice de la Confédération, pièce 915
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Téléphone : 613-995-7325

Heures d'ouverture du bureau d'Edmonton

Le bureau est fermé au public, mais nous offrons quand même des services sept jours sur sept.

Site web: heathermcpherson.ndp.ca